

Consignes d'accueil des écoles élémentaires d'Ambazac :
Valables à partir du lundi 02 novembre 2020

1) Accueil des classes : entrées et sorties

✕ La limitation du brassage entre élèves est à nouveau requise

- *Ecole Prévert :*

l'accueil se fera de 8h50 à 9h avec deux groupes : le groupe 1 (bâtiment est : classes de CE2a / CE2b / CM1a / CM1b) qui se rendra dans une moitié de cour en passant à gauche du bâtiment central **et le groupe 2 (bâtiment central : classes de CM2a / CM2b / CM2c / CM1-CM2)** qui se rendra dans l'autre moitié de cour en passant à droite du bâtiment central.

- *Ecole Cézanne :*

accueil groupe 1 (classes de CP de Mmes Soubra et Lavaud et CP-CE1 de Mme Joinet) : 8h50

accueil groupe 2 (classes de CE1 de Mmes Buisson et Roux et CE2 de Mme Barisoux) : 9h00

✕ **Pour la sortie,**

- *Ecole Prévert :*

elle s'effectuera à 16H30, par groupe. A ce moment, les enfants concernés par la garderie ou le transport scolaire rejoindront leur rang dans la cour de l'école.

- *Ecole Cézanne :*

Groupe 1 : sortie à 16h20 / Groupe 2 : sortie à 16h30

✕ **À l'arrivée à l'école**, les attroupements et les croisements sont limités autant que possible. **Le port du masque pour les enfants comme pour les adultes est la règle.**

De plus, nous demandons aux parents d'être ponctuels aux heures d'entrée et de sortie des élèves.

2) Les récréations / le port du masque / la gestion des élèves dans les salles de classe :

✕ Le port du masque est obligatoire pour les élèves comme pour les adultes (enseignants, parents, personnels municipaux, etc...) dans les locaux comme en extérieur.

Les deux masques (journaliers), en tissu ou jetable, sont à fournir par les familles.

Pour les masques en tissu, il est demandé de prévoir un sac (type sac de congélation) permettant d'identifier le masque propre et le masque sale.

La Mairie fournira gracieusement deux masques en tissu à chaque élève.

De plus, l'enfant devra être autonome pour la mise en place et le retrait de son masque.

Aucun enseignant ne pourra être sollicité pour l'aide à la mise en place du masque d'un élève (dans un souci de risque de contamination de l'enseignant comme de l'enfant).

✕ A l'école Prévert, la cour de récréation sera partagée en deux zones pour limiter le brassage des groupes. A l'école Cézanne, les récréations seront organisées en deux temps : - à 10h15 : groupe 1 / - à 10h45 : groupe 2.

✕ Dans la cour de récréation, l'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi qu'aux bancs et la mise à disposition d'objets partagés (ballons..) et collectifs est permise par groupe avec un nettoyage quotidien (ou une période de non utilisation).

✕ Les toilettes seront en libre accès durant les récréations.

✕ En classe, les élèves auront des positionnements de tables « classiques », en essayant de garder 1 mètre de distance, lorsque cela est possible.

3) Le maintien des gestes barrières :

✕ Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. A l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

✕ Le lavage des mains à l'eau et au savon sera demandé à l'arrivée dans l'école, avant et après les récréations, avant et après chaque repas, après être allé aux toilettes et à l'arrivée au domicile.

✕ L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 2 heures.

Les 4 gestes barrières à adopter



Se laver
les mains
régulièrement



Éternuer ou tousser
dans son coude



Utiliser un mouchoir
à usage unique



Porter un masque
jetable quand on
est malade



@MinSolisante



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

4) Accès aux bâtiments / cas de personne présentant des symptômes :

⌘ Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à **ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.**

De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école. Ils en informent le directeur. Les personnels s'appliquent les mêmes règles.

⌘ De même, **les parents doivent rester joignables** durant la journée de classe, afin de pouvoir rapidement venir récupérer leur enfant en cas d'apparition de symptômes. Il devra rester à domicile, éviter les contacts et consulter un médecin (ou la plateforme en ligne Covid-19).

⌘ L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Les accompagnateurs doivent porter un masque et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

⌘ Concernant les parents d'élèves et leur entrée à l'intérieur des locaux, dans un souci de ne pas augmenter les risques, nous vous engageons à continuer de **privilégier la communication par mail, téléphonique, écrite (par l'intermédiaire du cahier de liaison) ou encore, à défaut et pour une urgence, par rendez-vous rapide avec l'enseignant à l'extérieur des bâtiments scolaires.**

Merci de votre coopération et votre compréhension.